

VISSERIE ANTI-VANDALE

La fixation de sécurité inviolable sert à protéger contre le vol, le vandalisme ou le démontage non autorisé.

Elle trouve son utilisation dans de nombreux domaines tels que les mobiliers urbains, les clôtures, les terrains de jeux, l'architecture, des transports en commun....

Ces vis se déclinent suivant leurs formes de tête, leurs filetages et leur système de d'empreinte sécuritaire : téton central, sens unique « one way », 2 trous « snake eyes », auto-cassant en acier inoxydable ou zingué.

En fonction de leur empreinte, elles ne nécessitent pas toute d'un outil de pose spécial, un simple tournevis plat suffit.

Contactez-nous pour trouver la vis à la mesure de votre application.

